



Conseil économique et social

Distr. générale
2 juillet 2012

Original : français

Dixième Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques

New York, 31 juillet-9 août 2012

Point 4 de l'ordre du jour provisoire*

**Rapports des gouvernements sur la situation
dans leurs pays et sur les progrès accomplis
quant à la normalisation des noms géographiques
depuis la neuvième Conférence
(pour distribution seulement)**

Rapport du Burkina Faso

Résumé**

La Commission nationale de toponymie du Burkina Faso a été créée le 13 février 1986 et placée sous la tutelle du ministère chargé de l'administration du territoire.

Cette commission n'a pu cependant remplir ses missions en raison de la timide adhésion de ses membres au processus, car ceux-ci étaient très faiblement informés de l'intérêt de la normalisation des noms de lieux pour une nation.

Face aux difficultés rencontrées et saisissant l'opportunité des projets de cartographie du territoire en cours, l'Institut géographique du Burkina Faso, fer de lance de l'activité toponymique au Burkina Faso, a entrepris de redynamiser cette activité en l'élargissant à d'autres institutions qui pourront apporter leur expertise à la Commission.

Des activités ont d'ores et déjà été identifiées pour constituer l'ossature de son prochain programme. Parmi celles-ci on retiendra :

- L'élaboration d'un guide qui servira à établir officiellement le système de transcription, les instructions pour la collecte des données et les critères de contrôle;
- L'élaboration d'un glossaire des noms de lieux;
- L'élaboration d'une charte nationale pour régir l'activité au niveau national.

* E/CONF.101/1.

** Le rapport complet a été établi par Claude Obin Tapsoba, Directeur général de l'Institut géographique du Burkina Faso, et peut être consulté dans la langue d'origine à l'adresse suivante : <http://unstats.un.org/unsd/geoinfo/UNGEGN/ungegnConf10.html>.

